

Collaboration remise au goût du jour

L'animation de jeunesse c'est aussi promouvoir l'accès à la culture ! L'Action Jeunesse Régionale étoffe son offre en collaboration avec les cinémas Grand Chasseral. Regarder un film entre ami-e-s derrière un petit écran c'est bien, mais au cinéma c'est encore mieux.

Depuis plusieurs années, la carte de membre de l'Action Jeunesse Régionale (AJR) offre une récompense symbolique lorsque celle-ci est présentée à l'entrée de certaines salles obscures régionales...

Afin de remettre au goût du jour cette collaboration de longue date, l'AJR et les cinémas Grand Chas-

seral (le Cinématographe Tramelan, le Cinéma Royal Tavannes et le Cinéma Palace Bévillard) s'unissent et officialisent une nouvelle offre culturelle pour tous les jeunes membres de l'AJR.

Dès le mercredi 15 février, les jeunes de la région disposant d'une carte de membre de l'AJR bénéficieront d'un tarif préférentiel pour se rendre au cinéma.

Sur présentation de celle-ci à la caisse des trois cinémas régionaux les jeunes âgés de 12 à 20 ans obtiendront le tarif réduit.

L'objectif de cette démarche est bien entendu de faciliter l'accès au monde du 7^e art sans que la contribution financière ne soit un

frein. Cela permettra également aux jeunes fréquentant l'AJR de participer de temps à autres à des séances spéciales... Pour tous les jeunes intéressés-e-s par cette offre culturelle et ne disposant pas encore ou plus de la carte de membre de l'AJR, ils peuvent s'adresser directement à l'équipe professionnelle de l'AJR en se rendant dans les locaux durant les heures d'ouverture, en les contactant par téléphone au 032 492 10 30, par e-mail : info@ajr.ch ou encore par le biais des réseaux sociaux Instagram et Facebook.

La promotion de la culture fait partie intégrante du domaine de

l'animation de jeunesse, cette collaboration n'est certainement que les prémices d'une offre promotionnelle riche et variée pour les jeunes membres de l'AJR. Affaire à suivre, donc...
(cp-00)

INFOS PRATIQUES

Date : dès le 15 février 2023

Lieux partenaires : Cinématographe, Tramelan - Cinéma Royal, Tavannes - Cinéma Palace, Bévillard.

Validité : pour toutes les séances de cinéma

Age : pour les jeunes de 12 à 20 ans membre de l'AJR (sur présentation de la carte AJR)